

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 mars 2009 à Berne

Personnes présentes: 77 (selon talon d'inscription). Personnes excusées: 18 (selon liste)

La présidente, Gabriela Huber-Mayer salue les personnes présentes et prie Therese Matter d'entonner l'invocation traditionnelle.

Suit une minute de silence pour Marlyse Bocherens, Heinz Dolibois, Karl Keller et Elsbeth Vosseler qui nous ont quittés l'an dernier.

1. Vote des scrutateurs

Annita Waldmeier, Andrea Leuthold

2. Approbation de l'ordre du jour

Kathrin Braun a adressé sa requête dans les délais prévus par la loi. Celle-ci sera traitée au point 9 de l'ordre du jour. Le point 13 devient donc point 12. L'ordre du jour est approuvé et ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

3. Compte rendu de l'AG 2008

Le compte rendu de l'assemblée générale du 29 février 2008 est accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activités 2008

Le rapport d'activités était, cette année aussi, disponible sur le site www.yoga.ch. Les personnes intéressées qui ne sont pas connectées à Internet pouvaient commander les documents au secrétariat.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

5. Exercice des comptes et rapport de l'organe de révision

Dans le rapport d'activités, il y a des informations détaillées sur les résultats de l'année d'exploitation 07/08. Les documents concernés (exercice avec bilan et comptes d'exploitation) ainsi que le rapport de l'organe de révision ont pu être consultés sur notre site et copiés. Divers projets en cours et nouveaux ont pu être réalisés au

cours de l'année d'exploitation écoulée. Le budget a pu en très grande partie être respecté. Les bons résultats des comptes ont permis de faire des provisions d'un montant de Fr. 35'000.— De plus nous avons pu conclure avec un bénéfice de Fr. 7'080.17. L'organe de révision recommande d'accepter les comptes d'exploitation présentés, montrant un bénéfice de Fr. 7'080.17 et un capital propre de Fr. 24'989.64.

Un membre dans le public prend la parole:

Membre: les passifs transitoires d'un montant de Fr. 46'949.80 viennent-ils des cotisations déjà payées à l'avance?

Hubert Kuster: oui, cette somme est presque exclusivement composée de cotisations déjà versées.

Membre: Je félicite Yoga Suisse pour ces bons résultats des comptes. Sans les provisions, Yoga Suisse aurait un bénéfice d'env. Fr. 42'000.— Cela signifie que l'association professionnelle aurait alors une liquidité d'env. Fr. 100'000.—

Les comptes d'exploitation et le rapport de l'organe de révision sont adoptés à l'unanimité.

6. Budget 2009/2010

Le budget 2009/2010 a été adapté aux activités en cours.

Le budget est adopté à l'unanimité.

7. Rectificatifs Statuts

Dans les statuts il s'agit uniquement d'un petit rectificatif. III. Organes A. Assemblée générale. Art. 13 nouveau texte: *l'invitation et l'ordre du jour sont adressés par écrit au moyen de l'organe de publication, au plus tard deux semaines avant l'assemblée générale.* Le mot revue a été remplacé par organe de publication.

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

8. Règlement d'examen/aménagement

En 2010 l'épreuve d'anatomie doit être introduite sous une forme nouvelle. Jusqu'en 2009 elle est composée de 27 questions d'anatomie et d'un schéma, ainsi que de 3 questions de pathologie. Le tout se base sur les instructions d'anatomie (en préparation pour la Romandie). L'épreuve dure 120 minutes en tout et tout-es les candidat-es qui n'ont pas de diplôme externe reconnu doivent passer cette épreuve.

A partir de 2010 cette épreuve comportera deux parties: Une partie anatomie/ physiologie et une partie intégration au yoga de anatomie/pathologie. Elle se base sur les instructions d'anatomie et sur le guide de pathologie des écoles. L'épreuve sera composée de 22 questions d'anatomie et d'un schéma, ainsi que de 10 questions de pathologie sous forme de CM et neuf questions spécifiques des écoles. Celles-ci préparent et corrigent ces questions. Chaque partie d'épreuve dure 60 minutes. La partie anatomie peut aussi être passée dans d'autres instituts de formation. La partie d'épreuve consacrée à l'intégration au yoga est obligatoire pour tous les candidats.

Les raisons de cette nouvelle épreuve d'anatomie viennent d'une part du souhait de reconnaissance des diplômes externes, de celui de l'anatomie et pathologie en relation avec la pratique du yoga et aussi de celui d'un examen central qui convient à toutes les écoles.

La nouvelle épreuve d'anatomie sera introduite en 2010 et présentera les changements suivants dans le règlement d'examen: I. Exigences des candidats / candidates 3.b. Intégration Yoga anatomie/pathologie. Les parties a et b durent en général au total 120 minutes. Les personnes qui ne passent qu'une partie de l'épreuve rendent leur feuille au bout de 60 minutes. Dans la note en bas de page : délai de transition : la partie b sera passée séparément en 2010 pour la première fois. Jusque là la

partie a dure 120 minutes et comporte des questions de la partie b.

Comme les questions spécifiques aux écoles sont corrigées directement dans les écoles, les résultats ne sont communiqués que 15 jours après l'examen. Dans le règlement d'examen il est stipulé sous II. Organisation de l'examen. Le/la candidat-e apprend les résultats de l'épreuve le plus rapidement possible, au plus tard 14 jours après les examens.

Les taxes d'examen seront à nouveau rehaussées en 2010 pour la première fois depuis longtemps. Yoga Suisse, l'association professionnelle suisse dans le domaine du yoga, est devenue ces dernières années de plus en plus souvent l'interlocutrice des institutions dans le domaine de la santé et de l'évolution de la profession. Le diplôme de Yoga Suisse couvre déjà une partie des exigences de la nouvelle profession de thérapeute complémentaire. Le diplôme a pris de la valeur dans ce domaine, ceci grâce à un engagement des huit écoles de formation qui collaborent activement dans le domaine des examens. Les nouvelles exigences pour les examens requièrent une formation supplémentaire des experts. En 2009 une journée d'information spécialement organisée pour les stagiaires aura lieu pour la première fois. Les modifications dans le domaine des examens ont pour conséquence un nombre plus grand de groupe d'experts et de salles d'examens. Le règlement des indemnités dans le domaine des experts doit également être adapté et professionnalisé. C'est pourquoi la commission pédagogique recommande de rehausser les taxes d'examen à partir de 2010.

Quelques membres dans l'assemblée prennent la parole :

Membre: les résultats de l'exercice des comptes de Yoga Suisse de l'an dernier sont excellents. Je ne comprends pas pourquoi les taxes d'examen vont augmenter de près de 40%?

Gabriela Huber: Les réserves ne sont pas là pour être utilisées pour les examens. Les examens doivent couvrir les charges. Ce

domaine est malheureusement lui aussi touché par les augmentations générales de coûts.

Membre: Certains élèves peuvent difficilement payer des taxes d'examen si élevées.

Johanna Ziswiler: Chaque élève répond de sa formation. Yoga Suisse est une association professionnelle. Les provisions ne sont pas là pour financer les frais de formation.

Gabriela Huber: Les taxes d'examen n'ont pas bougé depuis de nombreuses années et comme les examens sont en général passés en deux étapes, cette somme se répartit sur deux ans.

Membre: A partir de quand les nouvelles taxes sont-elles valables? Ne serait-il pas possible de demander les taxes uniquement à ceux qui viennent de commencer la formation?

Gabriela Huber: L'augmentation de la taxe d'examen est prévue pour 2010. Cette différenciation n'est pas possible à cause du règlement en vigueur, de plus ce serait une grosse charge administrative.

Membre: autrefois tous les experts travaillaient bénévolement. Depuis quelques années les experts sont payés Fr. 100.— par mémoire lu. Mais comme aujourd'hui on ne trouve personne qui travaille bénévolement, ce sont les élèves des écoles de formation qui doivent payer ce travail. Les temps ont changé.

Membre: Yoga Suisse est à présent une association professionnelle, le niveau est plus élevé pour tout. La formation dans d'autres domaines de la santé comme par ex. Feldenkrais et le Shiatsu coûte encore plus cher.

Membre: La qualité a toujours existé.

Membre: Peut-on justifier de tous les coûts effectifs?

Gabriela Huber: Les coûts effectifs peuvent être documentés. L'exercice des comptes est mis à la disposition des membres. Der-

rière les coûts effectifs, il y a un travail bénévole important. Celui-ci n'apparaît pas dans les comptes.

Ruth Westhauser: même si les taxes d'examen sont rehaussées, cela n'exclue pas la nécessité d'un travail bénévole important.

Les changements dans le règlement d'examen sont approuvés avec 3 voix contre et 4 abstentions.

Règlement de sociétariat

Ce serait bien si d'autres écoles, ou directeurs ou administrateurs qui remplissent les conditions d'admission de Yoga Suisse pouvaient aussi proposer une formation de yoga.

C'est pourquoi le règlement de sociétariat a été modifié comme suit: 1. Conditions d'admission. A. Écoles de formation. Sont reconnues les écoles de formation

- a) Qui sont dirigées par un formateur ou une formatrice d'enseignants diplômé-e ou reconnu-e YS en possession de son diplôme ou de sa reconnaissance depuis au moins trois ans et qui est expert aux examens de diplôme de Yoga Suisse, ou
- b) Dont le directeur ou la directrice de la formation dans la spécialité Yoga remplit les conditions citées plus haut

Sous 2. Droits C. doit être stipulé à présent: de l'organe de publication.

Les compléments, ou/et les modifications sont approuvés à l'unanimité.

9. Cotisations annuelles

Dans sa lettre, Kathrin Braun requiert une réduction de la cotisation annuelle pour les membres de la profession qui ne donnent que peu d'heures de cours par semaine. Pour des raisons administratives, le comité préconise le rejet de cette demande. Une telle compartimentation provoquerait des frais administratifs supplémentaires inconsiderés. Le comité s'efforce d'utiliser les moyens financiers consciencieusement afin de ne pas être obligé d'augmenter les cotisations. La cat. C et sa cotisation annuelle de Fr. 80.— est suffisante. Les membres de cat. C reçoivent la revue et

cat. C reçoivent la revue et peuvent bénéficier d'un rabais sur les tarifs de stages. Le comité recommande donc de garder les cotisations telles quelles.

Kathrin Braun: Pour des raisons d'âge j'ai commencé à réduire mon nombre de cours hebdomadaires. Ce la signifie moins de revenus et je dois donc aussi réduire mes frais généraux professionnels. Puis-je aussi bénéficier de l'assurance responsabilité des entreprises en tant que membre C ?

Susanne Baltensperger: L'assurance responsabilité des entreprises coûte Fr. 55.— par an, les membres de cat. C peuvent aussi y souscrire.

Kathrin Braun: Dans ce cas je vais refaire mes calculs.

L'Assemblée générale entérine le maintien des cotisations, une abstention.

10. Affiliation à des organisations

Le comité recommande l'adhésion à l'AfXund, à l'HEPA et à l'UEY.

L'association faitière Xund (AfXund) représente en tout 30 associations dans le domaine de la santé. Elle est active dans le secteur de la formation professionnelle et des relations publiques. Pour plus d'informations veuillez consulter le site www.xund.ch. La cotisation annuelle est de Fr. 25.— par membre de la profession.

HEPA est un réseau pour la promotion de la santé en Suisse et de l'office fédéral pour le sport. HEPA s'efforce de réglementer les professions de l'éducation physique. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.hepa.ch. La cotisation annuelle est en majorité financée par la fédération.

La cotisation pour l'adhésion à l'Union Européenne de Yoga est de Fr. 1'000.-- par an.

Le comité recommande l'adhésion à ces trois organisations.

L'assemblée générale est unanimement pour que Yoga Suisse reste membre de ces

trois fédérations.

11. Élections

Christoph Bonnard se retire de la commission de recours. Il nous a soutenus pendant près de dix ans et s'est engagé pour notre association professionnelle. Se retirent également du comité: Hubert Kuster au bout de huit ans, et Therese Matter au bout de sept ans. Hubert Kuster s'occupait des finances. Therese Matter s'est beaucoup engagée comme déléguée UEY – elle a toujours participé aux séances de l'UEY – ainsi que dans le comité d'organisation du congrès de yoga de Zinal. Nous les remercions tous très chaleureusement pour les services rendus et le gros travail qu'ils ont fait bénévolement.

C'est également au bout de huit ans dans le comité et sept ans de présidence que Gabriela Huber-Mayer se retire. La vice-présidente Johanna Ziswiler et les membres du comité encore actifs remercient la présidente sortante pour ses contributions et son engagement pendant toute cette période, ainsi que pour le bon climat et la collaboration agréable.

Quelques membres qui ont fait leurs preuves restent dans le comité. En 2008 déjà nous avons pu trouver de nouveaux membres pour le comité et les préparer à leur mission. Pour le poste de président-e devenu vacant nous avons également pu trouver à l'avance la personne qui convient : Ottilia Schulthess-Scherer. Elle a suivi sa formation d'enseignante de Yoga à l'Astanga-Yoga-Akademie à Bâle et en tant que présidente d'une organisation Spitex dans le canton de Lucerne depuis de nombreuses années, elle s'est forgé des compétences dans le travail des relations publiques, des questions de personnel et de structures d'associations. Irène Fasel est également nouvelle dans le comité. Elle a suivi sa formation d'enseignante de yoga à l'académie de Hatha-Yoga de la BDY. C'est une professionnelle de l'édition et sa profession principale. Elle a déjà rédigé plusieurs articles pour l'édition de transition de yoga Suisse. C'est une activité qui lui plait beaucoup et c'est dans ce domaine qu'elle souhaiterait surtout s'engager pour Yoga Suisse.

Jules Zimmermann aussi est à présent membre du comité. Il a suivi sa formation d'enseignant de yoga à l'école de formation Lotos à Bâle. Depuis décembre 2008 il a pris sa retraite anticipée après avoir exercé chez Novartis pendant 30 années des fonctions diverses. Il désire s'engager essentiellement pour une meilleure intégration de la Suisse alémanique et romande dans l'association professionnelle. Il voit aussi sa mission dans le domaine du marketing de Yoga Suisse.

Tout le comité dans sa nouvelle composition et la commission pédagogique sont confirmés à l'unanimité dans leurs fonctions.

Pour conclure ce point de l'ordre du jour, Peter Oswald est nommé membre d'honneur. Peter Oswald a participé largement à la promulgation du yoga en Suisse. Il a organisé des congrès de Yoga de plus de 100 participants, dans les années 80 il a dirigé des émissions de télévision sur le yoga, alors que le yoga était encore suspect pour beaucoup. Il a également participé au développement de Yoga Suisse et il connaît la scène européenne du yoga depuis ses débuts. C'est pour toutes ces raisons que Peter Oswald doit être nommé membre d'honneur.

Peter Oswald récite un poème de Hermann Hesse.

L'Assemblée générale nomme à l'unanimité Peter Oswald membre d'honneur de Yoga Suisse.

12. Perspectives 2009

Il faut citer ici brièvement les deux nouvelles revues: YOGA! Das Magazin et Les Cahiers du Yoga.

Karin Reber, rédactrice en chef de YOGA! Das Magazin remercie d'abord tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont aidé ou participé à la revue. Elle estime la bonne collaboration et souhaiterait ici noter que toutes les personnes concernées continuent travailler bénévolement, offrant cependant une grande qualité. Les réactions par rapport à la nouvelle revue sont positives. Les ventes en kiosque évoluent de façon plus positive

que prévu. L'objectif du magazine est de mettre l'accent sur la Suisse. Le contenu de la revue doit couvrir un large spectre de thèmes et ne s'adresse pas seulement aux enseignants de yoga, mais également à un public que le yoga intéresse.

Eveline Waas, directrice de Yoga 7 nous donne un aperçu de la nouvelle revue Les Cahiers du Yoga. En 2004 Yoga 7 a fait paraître une revue pour ses élèves en formation: Les Cahiers de Yoga 7. Elle a eu du succès. C'est pourquoi elle a été élargie et s'adresse à présent à un public d'intéressés plus large. La revue s'en sort sans annonces. On attache beaucoup d'importance à la qualité de son contenu. Depuis le début 2009 la revue d'origine est l'organe officiel de publication de Yoga Suisse pour la Romandie, ou pour les personnes de langue française. La partie consacrée à l'association professionnelle y est intégrée comme annexe. La revue a changé de nom, elle est devenue Les Cahiers du Yoga. Une collaboration avec YOGA! Das Magazin est à souhaiter.

Votation médecines complémentaires

Le 17 mai 2009 nous sommes appelés aux urnes pour la votation „oui aux médecines complémentaires“. Les membres de la profession ont probablement déjà reçu du comité de votation les documents à mettre à disposition de leurs élèves dans les salles de yoga. Yoga Suisse a – comme souhaité – transmis leurs adresses à ce comité. Les membres de la profession en ont été informés par courriel et c'est à chacun-e de décider dans quel cadre il-elle veut s'engager dans cette campagne.

Congrès de Yoga à Zinal

Le Congrès de Yoga de Zinal se déroulera cette année du 23 au 28.8.09. Il aura pour thème: „Yoga et santé“. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site suivant: www.yogazinal.com.

Le séminaire d'automne se déroulera cette année les 24 et 25.10.09 dans le centre de formation Le Louverain au dessus du lac de Neuchâtel. L'intervenant invité est Willy van Lysebeth. Le séminaire sera tenu en langue

française et traduit en allemand.

13. Remerciements

Il y a toujours des membres qui s'engagent spécialement dans les commissions ou en dehors de celles-ci. Le comité remercie tout particulièrement les membres suivants en leur offrant une rose: Pour le téléphone conseil : Malek Daouk, Carla Felber, Nicole Hänggi-Deola, Rosmarie Herczog, Claudia Guggenbühl, Madeleine Keel, Béatrice Kilchenmann, Marlise Mauchle, Elsi Reimann, Gertrud Studer, Susanne Schneeberger, Erika Schnetzer, Carlo Vella, Janet Zimmermann, Johanna Ziswiler. Dans le domaine des relations publiques (distribution de la revue dans des locaux publics) ont également apporté leur soutien : Gabrielle Amaudruz, Ruth Blattner, Diana Buntschu, Marian Höhener, Nicole Hänggi-Deola.

La présidente clôt l'assemblée générale 2009 vers midi et remercie tous les membres présents de s'être déplacés, pour leurs idées, leur engagement et leur soutien. Elle remercie également et très cordialement le comité de préparation de l'AG, en particulier Johanna Ziswiler pour la présentation Power-Point, le comité, les commissions, le secrétariat les deux traductrices Eveline Waas Bidaux et Elisabeth Staechelin!

Rédaction du compte rendu:
Susanne Baltensperger

Traduction :
Elisabeth Staechelin